

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 novembre 2021

Hoche Avocats conseille les deux dirigeants fondateurs Eric Renard et Xavier Padovani de la société La Phocéenne de Cosmétique (plus connue pour sa marque Le Petit Olivier et Lovea), dans le cadre de l'entrée au capital d'Azulis Capital, accompagné par BNP Paribas Développement

Dans le cadre de cette opération, les deux dirigeants fondateurs Eric Renard et Xavier Padovani de la société La Phocéenne de Cosmétique conservent une large majorité et associent l'équipe de management.

Fondée en 1996 par Eric Renard et Xavier Padovani, La Phocéenne de Cosmétique conçoit, formule et distribue sous les marques **Le Petit Olivier et Lovea** (acquise en 2018) des produits d'hygiène et beauté naturels *made in France*. Le Groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille produits de près de 155 références de savons, gels douches, shampoings, soins, crèmes solaires élaborés à partir d'ingrédients d'origine naturelle.

La société a bâti son développement sur une proposition de valeur qui allie la performance des produits (efficacité, confort et sensorialité) aux attributs de naturalité (maximisation de la part des ingrédients naturels, suppression des substances controversées) à des prix accessibles. La démarche RSE, très ancrée dans les racines de l'entreprise, est au cœur de la stratégie de développement (*sourcing* d'ingrédients responsables et durables, fabrication locale, réduction et écologisation des emballages, protection de la biodiversité, démarche de transparence).

Employant 98 personnes, la société a adopté un modèle « *fabless* » tout en intégrant les maillons clés de sa chaîne de valeur (R&D : conception/formulation/tests produits, marketing, distribution et logistique). Les produits sont distribués en GSA et sur Internet.

Avec ce partenariat, La Phocéenne de Cosmétique entend accélérer son développement.

* * *

Conseil juridique et fiscal des dirigeants fondateurs et du management : **Hoche Avocats** – corporate : Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz (collaboratrice) et Agathe Olivier (collaboratrice) ; fiscal : Jérôme Mas (associé) et Mina Bouharchich (collaboratrice)

Conseil juridique et fiscal des investisseurs : **Chammas & Marcheteau** – corporate : Pierre-Louis Sévegrand (associé) et Pierre Rougemond (collaborateur) ; fiscal : Christophe Moreau (associé) et Morgan Toanen (collaborateur)

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 21 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires. Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

HOICHE

A V O C A T S

Contacts presse

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hoicheavocats.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoiche-avocats.com

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoiche@hoicheavocats.com